L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 8 AOUT 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 7 août 1883

Thermomètre d U. Durazzi, Opticien, 14 rue de Chartres.

Heures du matin	Fahrenheit	Centigrade
6 H. M.	78	26
Midi	89	31
3 P. M.	90	32
6 P. M.	89	31

Mardi, 7 août 1883, 3 p. m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	76	Louisville, Ky	80
Augusta, Ga	82	Memphis, Tenn	88
Corsicana, Tex	80	Mobile, Ala	80
Cairo, Ill	77	Montgomery, Ala	90
Chattanooga, Tenn	81	Nashville, Tenn	79
Cincinnati, O	78	New Orleans, La	90
Davenport, Iowa		Omaha, Neb	
Dubuque, Iowa	78	Pittsburgh, Pa	78
Galveston, Texas	91	Savannah, Ga	74
Indianola	88	Shreveport, La	79
Keokuk, Iowa	80	St. Louis, Mo	77
Key West, Fla	90	St. Paul, Minn	72
La Crosse, Wis	77	Vicksburg, Miss	85
Leavenworth, Kan	77	Yankton, D. T	

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4 67	Nashville, Tenn	4.02
Cairo, Ill	21.02	New Orleans	6.01
Cincinnati, O	12.10	Omaha, Neb	
Davenport, Ia		Pittsburgh, Pa*	2 10
Keokuk, Iowa	10.03	Shreveport, La	8.00
La Crosse, Wis	3.04	St. Louis, Mo	18.11
Leavenworth, K	13.00	St. Paul, Minn	2 11
Louisville, Ky	7.06	Vicksburg, Miss	23.07
Memphis, Tenn	16.01	Yankton	

* Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874 et 1883.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

James Hunt à Mlle Emma Long.
Barthelmy Landreaux à Mlle Clémentine Trépagnier.
Joseph Mitchell à Mlle Eliza Reed.
Harry William à Mlle Cora Bryce.
Eugène L. Calliouet à Mlle Mélanie Jaurégueberry.

Naissances.

Mme Emile Price, un garçon, 31 juillet.
Mme Théodule R. Beringuier, un garçon, 25 juillet.
Mme Antoine Monteleone, une fille, 28 juillet.
Mme Dr George Howe, une fille, 4 août.
Mme George F. Clark, une fille, 7 mai.
Mme Chas. T. Camp, une fille, 20 juillet.
Mme Wm. Scanlin, un garçon, 25 juillet.
Mme Wm. Wright, un garçon, 25 juillet.
Mme W. H. Cantson, une fille, 6 août.
Mme T. F. Young, une fille, 15 juillet.

Décès.

Joseph B. Bacchus, 43 ans, rue Fulton, entre Sixième et Septième.
John Tachoire, 44 ans, coin Tchoupitoulas et Milan.
Mlle Magdalena Reitz, 14 ans, [rue Barthe, près Dublin.
Marie Joséphine Cabale 3 ans, 4 [rue La harpe.
Hannah Edwards, 48 ans, 81 rue Marais.
Mme Jane Cannon Tostard, 30 ans, 420 1/2 rue Hopital.
Mai B. Schexnager, 2 ans, 435 rue Royle.
John Folger, 4 mois, rue Dauphine, près Perrier.
Mme Cel a A. Chappin Dauphin, 44 ans, Rousseau, Va.
T. H. Ertel, 54 ans, 129 rue Carondelet.
Placide Woods, 21 mois, Chemin du Bayou, près St. Claude.
Rose Fennotti, 22 jours, coin Quartier et Decatur.
Mary Fulton, 24 ans, coin St. David et Liberté.
Mme Vve Barbara Fichtenmayer, 77 ans, coin Jeanne et Barthélemy.
Charles Reschke, 37 ans, 8 rue St. Antoine.
Mary Nyra Bodin, 2 ans, rue Moreles, près Pieté.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

W F Robertson, Liberty, Vic. Paul A Lewis, L Burton, Nile Orleans; Jesse H Durdin, John G Tate, Fayette, Miss; E W Tarrant et deux f, L H Parks, Texas, T Lawrence Merritt, City; Wm P Leatbrough, Mile W Gay, Riviere Rouge, Mlle Mollie Reeter, Hazelhurst, H Kerr Hopkins, Texas, T S Moore, Nile-Orleans; G W Fulton et femme, Fulton, Texas, H V McCain, Montgomery, Kebt Gooch, St Mary; Miss K G Holmes et deux enfants, Fulton, Texas; J R Sullivan, Alexandria.

Cour criminelle de district.—A la section A, (juge Rouman)—Joseph Martin, Louis Smith et John O'Brien, sont accusés de voies de fait; Thos J. Newhouse, Charles Mitchell et Caspar Auer, de port d'armes cachées.

Liste des citoyens qui rempliront, en août, les devoirs de petits jurés :

Vincent Caruso,	Philip S James
Robert Willard,	Leonard P Webb,
Octave C Olivier,	Louis G Arnaud,
W R Smith,	Théodore Foy,
Henry Kretz,	Jas P Phillips,
Chas F Hoffman,	Alex Scanlan,
Jacob M Seligman,	Frank T Devezin,
W. P Tupper,	Jesse H Jones,
John Roebuck,	Henderson McCray,
Chas Crawley,	Ferdinand Hicks,
Myer Israel,	Rev M Colpet,
Geo J Hauser,	F Lichtenstein,
Arnold Lasnax,	Joseph Rutter,
Chas F Quinn,	Saml T Walker,
James L Lamarlé,	Francis R Cogswell,
Nicholas Loveis,	Philip A Clayett,
John Uhler,	John G Kuhn,
Leon Hirshall,	James A Morrell,
Patrick Kelly,	Alex Lane,
Philip Rogers,	Théodule William,
Henry Del Bondio,	E Aschenauer,
John Haupt,	Louis F Lanburg,
Chas W Haywood,	Jas Bonana,
H J Judge,	Dan Co lica,
David Carroll,	Louis Toubaro,
John Gerson,	Henry Dill,
John S Dietrich,	Gustave Roesle,
Alcide Devignes,	H P Kretz,
Jas St. Amant,	Joe E Dollicie,
J Vidou, Jr,	John Carmonte,
Geo Jamonville,	Aristide Roch
Edward B Jennings,	Adolph Selferhield,
	John B McGraw.

Cour du recorder Ford.—Lizzie Pendergrast, accusée de vol; Eva Smith, de voies de fait—ont été requis de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Chas. Henekley, convaincu de menaces, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police. Il a dû, en outre, donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

John Heinick et Mme E. Heinick ont été condamnés à $10 d'amende ou 20 jours de geôle de police, pour insultes.

Marie McGraw, convaincue de bris de paix et de langage obscène, a donné un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant 6 mois.

Cour du recorder Davey.—Mme Hines ou Mme Higgins, accusée d'insultes et de voies de fait, a dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Joe Hubbard et Frank Grasser, convaincus d'ivresse, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Aleck Johnson, prévenu de vol, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire. Il n'a pas pu fournir un cautionnement de $500.

Venues inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Peter August Martens et Henry Kuhlmann à H. L. Franz, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Josephine, Laurel, St-André et Constance, ayant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur...$900

L. Copping aux enfants mineurs de Peter William Evans, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Espagne, St-Jean-Baptiste et Girod, ayant 30 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur.....$725

Louis Grunewald à William N. Grunewald, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre la rue Enterpe, St Charles, Terpsichore et Prytanée ayant 42 pieds de face à la rue Enterpe sur 96 pieds de profondeur.....$7500

J. B. et L. C. Roudanez à Alexander Hill, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Baronne, Carondelet, Julie et Girod, ayant 30 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur.....$936 75

Mme Charles Soniat Dufossat à G. Sonier, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Ste-Anne, Dumaine et Dauphine, ayant 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 129 pieds de profondeur.....$2,500

Frank Félix Zitt à George Vetter un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Melpomène, Thalie, Liberté et Howard, ayant 31 pieds de face à la rue Melpomène sur 127 pieds de profondeur.....$850

Exposition.—Le Président du comité des théâtres a écrit à M. Bidwell pour lui demander de souscrire au fonds de l'Exposition du Centenaire. Le populaire directeur, qui est en ce moment à New-York, a répondu de l'Hôtel Leland, de New-York, où il réside en ce moment, qu'il serait de retour à la Nouvelle-Orléans les premiers jours de septembre, et qu'il dirait alors ce qu'il pourrait faire pour l'Exposition. Sans aucun doute, il souscrira généreusement; on sait à quel point il a l'esprit libéral.

Les directeurs de l'Exposition de coton de 1884 se sont réunis, hier soir, au No 74 de la rue Baronne.

M. Albert Baldwin occupait le fauteuil. MM Breaux, Buck, Hudson, Kenner, Moore et Schmidt étaient présents.

Après la routine des affaires, le Président a nommé le major E. A. Burke directeur-général de l'Exposition. Le choix a été approuvé.

Sur une assertion faite le caissier est fixé à $10.000 par an.

La séance a été ensuite levée.

Conseil municipal.—Nos édiles se sont réunis hier soir, sous la présidence du maire.

En ouvrant la séance, le maire a donné lecture du message que la charte lui fait un devoir de soumettre au moins deux fois l'an.

Le maire y félicite le Conseil des travaux accomplis depuis son entrée en fonctions, le 20 novembre dernier. Il est une clause dans la nouvelle charte qui a été mise à exécution à la lettre et dont les bons résultats sont faciles à constater : cette clause est relative à la publicité donnée aux délibérations du Conseil.

L'administration actuelle en acceptant son mandat en 1882 se trouvait en présence de si grands embarras financiers qu'il lui était permis de craindre de rester au-dessous de sa tâche : les coffres de la ville étaient vides, les employés du gouvernement ne recevaient plus leurs traitements, les dépenses courantes des divers départements de l'administration s'accumulaient chaque jour sans qu'il fût possible de les jamais payer, les institutions publiques demeuraient sans ressources, les intérêts de la ville en général étaient en souffrance, les rues étaient privées de lumières, les quais n'étaient plus réparés, le corps de police était désorganisé.

Pour triompher de tous ces embarras qui se dressaient implacables comme pour entraver le fonctionnement du gouvernement, comme pour rendre impuissants ses efforts, le Conseil a reçu l'appui d'un grand nombre de citoyens.

Depuis leur prestation du serment d'office, les membres de cette assemblée ont donné la mesure de leur zèle en se réunissant toutes les fois que les circonstances le leur demandaient. Au cours de ces réunions plus de quatre cents ordonnances ont été mises et considérées, discutées et adoptées. Rarement m'a-t-il fallu refuser mon approbation aux projets de loi votés par le Conseil, mais toujours était-ce pour la défense des intérêts de nos commettants.

Le message continue sur cette teneur. Le maire passe en revue tous les incidents qui ont marqué dans la gestion des affaires de la ville, et forme des vœux pour que l'Administration soit aussi heureuse dans l'avenir qu'elle l'a été dans le passé, et qu'elle laisse à l'administration qui lui succédera les finances de la ville dans un état florissant.

Le message étant fort long, force nous est de n'en donner ici qu'une analyse succinte et incomplète.

Entr'autres communications soumises à la considération de l'assemblée, sont les suivantes :

Exposé de la situation financière de la ville, à la date du 4 août.

Rapport mensuel du Commissaire de Police et des Bâtiments Publics.

Communication du chef de Police relative à l'éclairage de certains quartiers de la ville.

Pétition des Petites œuvres des Pauvres demandant une exemption de la taxe imposée sur un immeuble.

Lettre de M. Thomas J. Ford, juge de la cour de police des districts inférieurs de la ville, priant le Conseil de bien vouloir, par la passation d'une ordonnance, définir ses pouvoirs dans l'affaire de M. J. Lozes, affaire pendante devant sa cour et sur laquelle il est désireux de se prononcer dans un bref délai. Il s'est fait assez de bruit autour de ce procès la semaine dernière pour que nous nous bornions à n'en mentionner que le titre.

Proposition, par écrit, de M. J. H. Kellec de vendre à la ville la bâtisse d'école portant son nom et possédée par lui.

Communication de M. F. Borge proposant l'acquisition du privilège d'exploiter un quai à immondices sur le fleuve, vis-à-vis la rue Robio.

Lettre du Maire disant qu'il a frappé de son véto le projet de loi relatif au quai dont doit se construire en face de cette dernière rue, à l'usage des vidangeurs. L'auteur de la lettre croit qu'il est possible de conclure un contrat plus avantageux que celui proposé par MM. A. J. Snoler & Cie et qui a été agréé par le Conseil.

Pétition de la compagnie dite "South Western Brush Electric Light", sollicitant le privilège de poser des lampes rue Bassin, côté nord.

Communication du grand jury relative aux marchés publics.

Le Comité du Budget fait un rapport déclarant, après consultation avec l'avoué de la ville, que la compagnie dite "Boston Shoe & Leather Co." et la Première église Baptiste doivent payer la taxe de 1883 imposée sur leurs immeubles.

Le Comité des Améliorations publiques s'excuse de n'avoir encore pu considérer, comme il se le propose, la pétition des citoyens du Deuxième District demandant l'enlèvement des trottoirs environnant le marché français aux légumes.

Le Comité de la Salubrité publique fait un rapport favorisant la pétition des bouchers au sujet de la viande de veau et de mouton souflés. Le comité, ayant d'assumer la responsabilité d'une pareille mesure, a demandé leurs avis à plusieurs autorités médicales.

Le Comité de l'Ordre Public ne se prononce pas sur la pétition de M. B. T. Walshe demandant l'autorisation de créer provisoirement deux emplois dans ses bureaux, le personnel de commis ne suffisant pas aux exigences du moment.

Le même comité repousse la proposition de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, qui offre un jugement qui coûte à coûter la municipalité en paiement du privilège de son exploitation.

Le Comité de finances fait un rapport où sont traitées plusieurs questions d'un intérêt secondaire.

Deux lettres du chef du Département de l'incendie, M. Thomas O'Connor, signalent à l'attention des conseillers l'état de dilapidation de plusieurs maisons de pompes.

Le voyer de la ville, M. Brosnan, évalue à $41,228 le coût des réparations au canal de la rue Claiborne, de l'avenue Lafayette à l'avenue des Champs-Elysées.

Le Trésorier de la ville annonce que les 400,000 piastres prêtées à la municipalité ont été en partie remboursées à la Banque Nationale de la Louisiane : le premier billet de $75,000 a été payé à son échéance ; le second et le troisième de $100,000 chacun, ont été payés avant leur maturité.

Le Maire a été autorisé à passer contrat avec des avocats compétents pour diriger des poursuites judiciaires contre la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans en revendication de certains droits échus à la ville.

Une ordonnance a été adoptée à l'effet de permettre au corps de pompiers de s'abstenir de prendre part à l'extinction des incendies à bord des navires mouillés dans le port, toutes les fois que les commandants de ces navires refuseront leur aide.

Des questions de minces importance se sont traitées. En temps opportun nous en entretiendrons nos lecteurs.

Lettres de ville.—Les contribuables continuent à montrer un grand empressement à s'acquitter envers le fisc municipal. On se rappelle que la ville avait dû emprunter de la Louisiana National Bank une somme de $400,000 pour solder ses dépenses courantes. Eh bien! depuis le 15 juillet, jour où elle a commencé à percevoir l'impôt, elle a reçu assez d'argent pour rembourser $275,000 sur la somme qu'elle avait empruntée; et elle a l'espoir de pouvoir s'acquitter entièrement à la fin de cette semaine.

Il y a évidemment de la part des contribuables un désir bien manifeste de régler promptement leurs taxes, et il faut s'en féliciter car le relèvement financier de la Nouvelle-Orléans n'aura lieu qu'autant que l'impôt municipal sera exactement et intégralement versé au trésor de la ville.

Où en sont les taxes arriérées, et que fait-on pour en opérer le recouvrement? Nombre de contribuables réfractaires sont parfaitement en état de s'acquitter. Leur intérêt bien entendu les y invite, et nous ne comprenons pas qu'en continuant à s'abstenir ils prolongent par perpétuité une situation dont ils souffrent comme tout le monde.

Coton de la nouvelle récolte—La première balle de coton de la nouvelle récolte, envoyée à la Nile-Orléans, y est arrivée avant-hier par le Pacific Express. Elle provient de la paroisse Natchitoches et y a été consignée à MM. E. M. Walmsley & Co. C'est du strict middling de qualité supérieure. La balle a été achetée à l'enchère, au prix de 12 5/8c. la livre par H. Vienne, courtier, pour compte de Charles H. Haynes & Co. qui doivent l'expédier à Liverpool.

Paragraphes.—Robert Williams, c., a été assailli, hier, à 1 heure de l'après-midi, rue Front, entre Ursulines et Hôpital, par Emile Lewis, c., qui lui a asséné plusieurs coups de "brass-knuckles" derrière la tête. C'est à propos d'argent que Williams devait à Lewis que celui-ci l'a assailli.

—Un troupeau de vaches paissait, hier matin, à dix heures moins un quart, dans la rue Peters. L'une d'elles est entrée dans le magasin de couliers de M. Geo. Brunsman, No 79 de la même rue, et a brisé la vitrine. Les dégâts sont de $12. Les animaux appartiennent à M. Dillon.

—Hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, Nellie Davis, c., vidait de l'huile d'assurance d'une burette sur un feu, à sa résidence, No 411 de la rue Cliff; l'huile s'est enflammée et Mme Davis a été grièvement brûlée aux bras et aux jambes. Elle a reçu les soins du Dr Gill.

—James ou Abeldrick Jackson, c., accusé d'avoir poignardé l'officier de police Pat. Keegan, a été arrêté à Gretna. Il a comparu hier matin devant le recorder Mooney qui l'a renvoyé en attendant l'interrogatoire.

—Maggie Scott, c, domiciliée rue Constance, entre Calliope et Poyfarré, a été réveillée vers une heure et demie du matin, par les cris de Marie Buckner (âgée de treize ans), qui couchait avec elle. En se levant, elle a vu un certain Geo. Laverton, c, qui essayait de commettre un viol sur la personne de l'enfant. Laverton surpris, s'est enfui; un affidavit a été fait contre lui, hier.

—Alex Johnson, c., que W. H. Kuane accuse de vol, a été arrêté dans la rue Dryades, près Euterpe.

—Un chien qui avait mordu George Hill, c., âgé de 8 ans, a été tué à la station de police du cinquième precinct.

— Le "car" No. 35 de la ligne des rues Camp et Magazine s'est heurté à une charrette à lait, au coin des rues St. André et Magazine. Les réparations du premier véhicule coûteront deux piastres.

—Dans les dernières vingt-quatre heures, la police a empoisonné 18 chiens.

—Mme Marie Graney, vieille femme, a tenté de se suicider en se jetant dans le nouveau bassin, près de la rue Johnson.

—Le "Irad Ferry Steam Fire Company No 12" a prix quatre actions du "Cotton Centennial and World's Industrial Exposition."

—Depuis huit jours, M. Félix Claverie, c, souffrait d'une fièvre de marais; lundi matin, à six heures, dans un accès de délire, il est parti de chez lui sans être vu par personne de la maison. Plusieurs heures après, sa femme s'en étant aperçue, s'est rendue aux bureaux du chef de la police et l'a informé de la disparition de son mari. M. Philippe Swan et quatre petits garçons qui passaient, hier soir, à cinq heures, coin des rues Jeanne et Célestine, ont vu un homme couché dans un terrain. Ils s'en sont approchés et ont vu que l'homme était mort. La police ayant été informée a fait transporter le corps à la station du cinquième precinct où le Dr Archinard, sous-coroner, en a fait l'autopsie; le docteur a déclaré que M. Claverie était mort des suites de fièvres des marais.

—Rose Nash est tombée, hier, d'un escalier au No 176 de la rue Tchoupitoulas; elle s'est grièvement blessée à la hanche.

—Harry Campbell, accusé de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et blessé Edw. Buhler, a été arrêté, hier soir, à cinq heures, rue Baronne, près Gravier.

Une mort.—Hier soir, vers minuit, la nouvelle est arrivée aux bureaux du chef de la police qu'une femme avait été assassinée au No 401 de la rue Annonciade.

Le reporter de l'*Abeille* s'est immédiatement transporté sur les lieux. En entrant dans la chambre l'on s'arrêtait sur une femme couchée sur le plancher, la tête dans une mare de sang; à côté on voyait une table sur laquelle était divers objets entr'autres un bassin en ferblanc à moitié plein de sang; plus loin, à droite, des gouttes de sang en face d'un garde-manger. Tout donnait à penser qu'un meurtre avait été commis.

La police informée à onze heures du soir, s'est transportée à l'endroit indiqué et a envoyé chercher un médecin; celui-ci a examiné minutieusement le corps et n'a trouvé aucune marque de violence; il a déclaré que la femme avait succombé à une hémorrhagie des poumons. La victime est une nommée Mme Margaret Lehman, âgée de soixante ans. Le matin, vers neuf heures, elle était sortie de chez elle et avait été chez M. Seither, qui demeure dans le voisinage.

On a tout lieu de croire qu'à son retour elle a été au garde-manger et que l'hémorrhagie l'a prise pendant qu'elle mangeait un morceau de pain et de jambon, ce qui explique les gouttes de sang dont nous avons parlé plus haut; l'hémorrhagie augmentant elle s'est reclinée près de la table où elle a laissé couler le sang dans le bassin, puis elle est tombée sur le dos, morte.

Mme Barbara Beckt, qui demeure dans la même chambre que Mme Lehman est arrivée chez elle, hier soir à 7 heures, après avoir terminé sa journée d'ouvrage; elle a frappé à plusieurs reprises et ne recevant pas de réponse a appelé un voisin qui a enfoncé la porte et a trouvé Mme Lehman dans l'état que nous venons de décrire.

La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* publie le texte du traité de commerce conclu entre l'Espagne et l'Allemagne.

Ce traité est rédigé sur la base de la nation la plus favorisée; il entrera en vigueur dix jours après avoir été ratifié, et expirera le 30 juin 1887.

Un tableau des tarifs des droits sur les importations allemandes et espagnoles, est adjoint à ce document.

D'après le protocole définitif, l'Espagne ne pourra traiter comme sujets allemands que ceux qui ont été fabriqués en Allemagne avec des produits allemands.

Le cabotage sur les côtes espagnoles est réservé à la marine de commerce de ce pays. Aussi longtemps que cette restriction sera maintenue, les navires espagnols ne pourront demander à être autorisés à faire le cabotage sur les côtes allemandes.

Les vins mousseux espagnols ne seront pas soumis aux droits allemands sur les vins en bouteille.

La Société pour la propagation de la crémation vient d'adresser au préfet de police de Paris une lettre, par laquelle elle demande l'autorisation, en présence de l'épidémie cholérique qui menace l'Europe, d'élever un ou plusieurs appareils crématoires dans les dépendances de Paris. Ces appareils ne seraient destinés *pour le moment* à fonctionner qu'en cas d'épidémie.

La Société expose, à l'appui de cette demande, que sur terre, comme sous terre, l'encombrement des cadavres est la cause d'émanations pestilentielles contre lesquelles la crémation peut seule protéger la santé publique en temps d'épidémie dans les grandes cités, de même qu'elle s'impose en temps de guerre sur les champs de bataille. Elle rappelle en outre le vœu émis à l'unanimité par le quatrième Congrès international d'hygiène, tenu l'année dernière à Genève. "Le Congrès, confirmant le vœu des précédens Congrès internationaux, exprime de nouveau le vœu que tous les gouvernemens, rendant hommage au principe de liberté et se conformant aux lois de l'hygiène, fassent disparaître les obstacles législatifs qui, dans certains pays, s'opposent à la crémation *facultative* des cadavres.

"Incidemment, il attire l'attention des gouvernemens sur l'avantage de la crémation en cas de grave épidémie."

La Société rappelle également que ce vœu a été souvent émis par la municipalité parisienne, mais que les ministres et les préfets qui avaient succédé en France jusqu'à ce jour n'ont pas cru trouver dans la loi les moyens d'y satisfaire; ils ont estimé que, *sauf en cas d'épidémie*, la crémation ne pouvait être autorisée qu'en vertu d'une loi nouvelle. C'est à cet effet qu'une proposition de loi, déjà prise en considération, a été présentée à la Chambre des Députés par MM. Paul Cassimir-Perier, Paul Bert, Frédéric Passy, le docteur Lionville et plusieurs de leurs collègues, parmi lesquels M. Gambetta.

Mais cette proposition de loi sait lentement son cours; aussi M. Kuchlin-Schwartz, président de la Société pour la propagation de la crémation, s'est-il déterminé à demander, pour la première fois, au préfet de police, d'user des pouvoirs que lui confèrent exceptionnellement les décrets du 12 messidor an VIII, et du 3 brumaire an IX, et de doter Paris d'une institution adoptée depuis longtemps dans plusieurs pays, fortement réclamée par l'opinion publique, et qui est aujourd'hui d'une incontestable opportunité.

Livres, journaux, etc.—La maison Bard fait dans le moment l'ouverture des caisses qu'elle a reçues de New-York, et qui renferment des myriades d'articles tels que livres, portefeuilles, carnets, papier à lettres enveloppes, encres, encriers, plumes, porte-plumes, albums, photographies, porte-monnaies, etc. Mêlés se distinguant tous par une originalité un cachet de bon goût. Par la même occasion la maison a reçu tout un assortiment de livres nouveaux, œuvres classiques, scientifiques et littéraires. De ces dernières il s'en trouve de fort jolies et portant les signatures de remarquables, à juste titre, les plus lus et les plus renommés.

LISTE DE NAVIRES

Partant pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Knoxlear, Hawthorn.....parti 4 août
Steamship New Orleans, Raney.....parti 4 août
Steamship Huckinson, Moxie.....parti 1 août
Navire Wm Tapscott, Rayon chargement 4 août
Barque Eva E Fish, Newman.....partie 7 juillet

BATH, MAINE.

Barque Reynard, Emery.....partie 10 juillet
Navire Virginia, Larrabee, chargement 11 juil

ROCKLAND, ME.

Navire City of Boston, ——, en chargement 3 août

BOSTON.

Brick Myrtona, Pedersen.....parti 18 juillet

LIVERPOOL

Steamship Chancellor, Ryle.....parti 23 juil
Steamship Dikonvent, Hughes, en chargement 27 juil
Navire Hermann, Bunje.....parti 19 juillet

ANVERS

Steamship Paris, Arthur.....parti 16 juillet

HULL

Navire Admiral, Mitchell.....parti 17 juin

GENES.

Barque Matteo R. Raizano, f.....partie 4 juil

BREMEN.

Barque Friedenshof, Walcher, en charg. 25 juin

RIO DE JANEIRO.

Barque Gamaliel, Anthony.....partie 18 juin

NEWPORT.

Steamship Amoor, Baker, en chargement 1 juil

WESTPORT.

Barque Kalaja, Kaskikas.....parti 2 juil
Barque Kalaja, Kaskikas.....partie 2 juil

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Tonkin.

Paris, 7—Des nouvelles reçues de Nam-dinh, Tonquin, disent que les Français ont détruit les digues sur le canal.

Duel.

Paris, 7—M. Santon, membre du Conseil municipal, et M. Mayer, rédacteur de la Lanterne, se sont battus en duel aujourd'hui. M. Santon a été blessé au cou, à la main et à la jambe.

Une famille juive assaillie.

Pesth, 7 août—La famille du juif Scharf, défendeur dans le procès des juifs à Nyirreghyhaya, a été assaillie par la populace aujourd'hui dans cette ville. Le police a été appelée et a dispersé les perturbateurs.

Conseil Sanitaire.

Constantinople, 7—Le Conseil Sanitaire a résolu d'établir un cordon sanitaire autour de Beyrouth, afin de supprimer toute communication avec Lazaretto et d'imposer une quarantaine de 30 jours à tous les navires venant de ce port.

Mortalité en Egypte.

Alexandrie, 7—Il y a eu, hier en cette ville, sept décès provenant du choléra.

McDermott à Liverpool,

Liverpool, 7 août—Une dépêche de Liverpool rapporte que James McDermott est arrivé hier en cette ville. A son arrivée d'Amérique il a été reconduit en prison, sous l'accusation d'avoir pris part à la conspiration ayant pour but l'assassinat des fonctionnaires publics.

Chambre des Communes.

Londres, 7 août—Des résolutions ont été offertes, hier après-midi, à la Chambre des Communes, attaquant la politique du gouvernement relativement au Transvaal et au Zululand. Elles ont été rejetées néanmoins après un discours de Gladstone.

L'émeute de Badajoz.

Londres, 7—Le correspondant du "Times" à Madrid rapporte que le soulèvement des troupes à Badajoz s'est terminé d'une façon peu digne : très peu de mal a été fait par les insurgés, en dehors de quelques dégâts au chemin de fer et le pillage des maisons d'un régiment et de la municipalité.

On doute que le mouvement ait jamais eu un caractère sérieux. Un rapporte même que l'émeute n'était qu'une partie du programme d'un plan gigantesque de spéculation et de pillage conçu par une certaine clique du parti progressiste qui de grands efforts pour détruire le crédit renaissant de l'Espagne.

Ruiz Zorvilla.

Londres, 7—Une dépêche particulière de Paris rapporte qu'à un dîner donné en cette ville, il y a une quinzaine de jours, Ruiz Zorvilla, dont le nom est mentionné dans la proclamation des insurgés à Badajoz, comme Président de la République, a fait un discours, dans lequel il annonce et déclare énergiquement qu'il ne retournerait en Espagne que lorsque la République y aurait été restaurée.

Chambre des Communes.

Londres, 7 août.—A la Chambre des Communes, M. Gladstone a lu des extraits d'une lettre privée reçue d'Egypte, qui disait que la réorganisation de l'armée Egyptienne, d'après le plan de Lord Dufferin, est presque terminée. La réorganisation du judiciaire et de la police avance lentement. Le commandant des troupes anglaises, en Egypte, télégraphie que la situation s'est améliorée et qu'il n'y a pas eu de nouveaux cas de choléra rapportés.

Le général Blanco.

Madrid, 7 août—Le général Blanco, commandant des troupes dans l'Estramadure, fera une enquête sévère sur les causes qui ont amené le soulèvement à Badajoz. Les journaux blâment les autorités de cette ville de s'être laissé prendre par surprise par les insurgés. Les insurgés ont arrêté, dimanche matin, dans leurs lits, le préfet-général, commandant des troupes, et quelques officiers. L'Editeur du journal républicain est un des meneurs de l'émeute.

Les autorités d'Elvas,

Lisbonne, 7—Les autorités à Elvas ont désarmé 900 insurgés et quelques civilens fugitifs de Badajoz. Ils seront tous internés dans la ville fortifiée sur la côte.

On rapporte que le but du soulèvement était de voler l'argent du trésor public et qu'il y était déposé et qu'une somme de £9600 a été enlevée de la caisse de la trésorerie de Badajoz.

Kragemski mis sous caution.

Berlin, 7 août.—Kragemski, auteur polonais, accusé d'avoir participé à une conspiration, a été relâché après avoir fourni un cautionnement de mille marcs. Il reste sous la surveillance de la police. Kragemski est parti pour Dresde.

Secours aux victimes d'Ischia.

Trieste, 7 août.—Vingt mille florins, consacrés dans cette ville, seront envoyés aux victimes du tremblement de terre de l'île Ischia

Banque d'Angleterre.

Londres, 7—Le montant de lingots pesés à la Banque d'Angleterre s'élève à £106,000.

Engins explosifs.

Liverpool, 7—Le procès de O'Herlihy, Featherstone, Ioglay, Flanigan et Dalton, accusés d'avoir en leur possession des engins explosifs, dans le but de détruire les propriétés publiques, a commencé aujourd'hui.

Choléra.

Londres, 7—Il y a eu, lundi, en Egypte, 598 décès provenant du choléra, et au Caire 78.

WASHINGTON.

Réception d'un diplomate américain en Perse.

Washington, 7 août—M. S. G. W. Benjamin, le premier diplomate représentant les Etats-Unis à la cour du Shah, a envoyé ici un récit détaillé de sa réception. En voici quelques détails : Il a été reçu en dehors du Palais, par le général en chef des armées persanes, entouré d'un cortège nombreux d'officiers, tout ruisselant d'or, de pierreries et de diamants, revêtus d'uniformes bleus et rouges.

Il a été ensuite introduit dans la salle des audiences où il y a eu un échange de courtoisies. Cela fait, il a été invité à se rendre dans la cour d'honneur et à monter un splendide cheval, et en même temps que lui toute l'escorte était à cheval; elle se composait d'environ mille hommes de la garde royale, vêtus avec un luxe inouï. Pendant cette procession les cavaliers se livraient à des tours de force d'équitation, tout en faisant résonner l'air de feux de mousqueterie. Les rues regorgeaient de curieux et de détachements militaires.

Quand on fut rendu dans le nouveau quartier, le quartier dit "Européen," et près de la résidence destinée au ministre américain, on informa celui-ci qu'à l'entrée de ses demeures étaient postés 300 soldats, chargés de le recevoir. M. Benjamin mit alors pied à terre, rendit le salut militaire, et, accompagné du général et de son chef d'état-major, il fut conduit au salon de réception, où il y eut nouvel échange de courtoisies.

M. Benjamin rendit ensuite, selon l'usage du pays, une visite non officielle au ministre des affaires étrangères, qui occupe ce poste depuis 36 ans et passe pour un homme d'Etat très fin, en même temps qu'un conservateur. Ses manières sont, d'ailleurs, des plus affables.

Le 10 juin, M. Benjamin reçut la visite du grand Chamberlain, gendre du Shah, qui lui annonça que sa Majesté désirait le recevoir le 11, à une heure. A cette date M. Benjamin fut donc conduit au Palais dans un landau, que lui avait envoyé sa Majesté, landau attelé de six chevaux, dont chacun était monté par un postillon en livrée. Vingt *ferashes* [?] ou valets de pieds, vêtus de rouge et portant des chapeaux à plumes, précédaient la voiture, qu'accompagnaient aussi des cavaliers et un maître de cérémonies.

Le ministre des Etats-Unis arrive ainsi aux jardins du palais, où abondent fontaines, jets d'eau, arbustes, ombrages, disposés avec grand art, et ayant un cachet tout particulier, *sui generis*.

On fut ensuite introduit dans un salon riche et spacieux où attendaient de simples parlementaires et des dignitaires vêtus avec un luxe sans pareil.

On invita M. Benjamin à occuper un siège d'honneur, où on lui porte du thé et un narghileh.

Bientôt après on annonça au ministre que Sa Majesté était prête à le recevoir. Il fut alors conduit par le premier maître de cérémonies au palais lui-même. A ce moment, dit M. Benjamin, un salut fut tiré en l'honneur des Etats-Unis, et tonna sur la ville. Et nous montâmes un magnifique escalier.

Les murs étaient partiellement décorés de peintures dues à des artistes, à des maîtres européens. En quittant cet escalier, nous entrâmes dans la salle d'audience, dont les vastes proportions produisirent une impression profonde

Sa Majesté se tenait à l'extrémité inférieure de cette salle. Conformément aux conventions usuel, je laissai à la porte les escortes qui reconduisaient mes chaussures, je fis un profond salut et marchai jusqu'à l'endroit où le roi était debout.

M. Benjamin s'adressa alors au roi en français et lui présenta une lettres de créance. Sa Majesté répondit qu'elle éprouvait une grande satisfaction de voir une légation américaine à Teheran, et en complimenta les deux gouvernements des Etats-Unis et de la Perse. Ceux-ci en effet ne pouvaient que bénéficier de rapports continus, de relations diplomatiques entre les deux nations.

Après la cérémonie Sa Majesté exprime le ferme espoir que les Etats-Unis persévéreront leur légation à Teheran.

A la suite de cette audience de Sa Majesté, M. Benjamin rendit une visite officielle au secrétaire des affaires étrangères, et alla présenter aussi ses respects à Son Altesse Royale Naib Sultan, ministre de la guerre et l'un des fils du roi, et le